

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 90-0386/PR/SG accordent le bénéficiers du régime de l'entrepôt privé à la société Amal Trading Company.

n° 90-0386/PR/SG

Ministère  
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication  
21 avril 1990

Numéro JO  
n° 8 du 30/04/1990

Date du numéro  
30 avril 1990

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

la société Amal Trading Company 'est autorisée a exploiter u un entrepOt prive situé dans la Zone industrielle de Djibouti, destiné au stockage divers produits d'alimentation (sucre, huile, conserves etc...). Liintéressé devra se soumettre aux obligations prévues aux

#### articles 25

31.03 et suivants du Code général des Impét